

Propriétaires de terres agricoles : Agir en faveur de l'agriculture !

*Interventions d'experts &
témoignages d'agriculteurs*



ÉVÉNEMENT GRATUIT !

La responsabilité du ministère chargé de l'agriculture ne saurait être engagée

**Samedi 06 décembre 2025 - 9h30 à 12h30 -
Salle des fêtes de Saint-Bohaire (41330)**

Informations & conseils pour une gestion durable des terres agricoles

Programme sur : www.terredeliens.org/centre/

Inscriptions obligatoires : 07 83 78 24 54 - j.bamas@terredeliens.org

Organisateurs



Financier



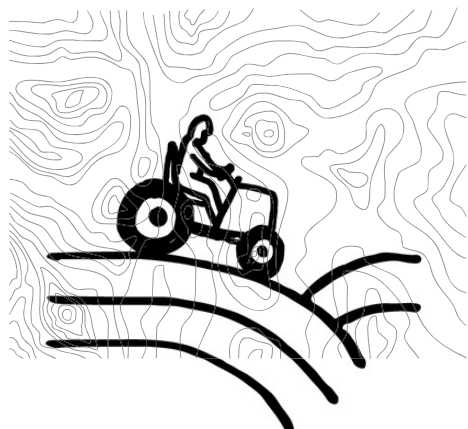
Partenaires



La ferme
de la Manivelle

PROGRAMME

06 décembre



Les dix prochaines années seront cruciales pour l'avenir de l'agriculture française. Alors que **la moitié des agriculteurs et agricultrices atteindront l'âge de la retraite**, le monde agricole se trouve au cœur de forts enjeux. **Les propriétaires privés ont un rôle à jouer pour répondre à ces défis en facilitant notamment les installations.**

Le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux, Terre de Liens Centre-Val de Loire & leurs partenaires accompagnent les propriétaires dans cette démarche en répondant à quelques-unes de leurs questions le samedi 06 décembre 2025.

9H30

Introduction

9H40

L'accès aux terres agricoles : un enjeu pour le territoire

Avec Valérie Perin, Chargée de mission
Aménagement-Territoires Chambre
d'agriculture du Loir-et-Cher.

10H

Propriétaires, découvrez toutes les possibilités pour une gestion responsable de vos terres agricoles

Avec Agnès Riffonneau, et Didier Blaise,
bénévoles Terre de Liens ; Maître Carole
Robert, notaire à Vendôme ; Maïlys Sevray,
directrice de la Safer du Loir-et-Cher.

11H20

Témoignages d'agriculteurs sur la transmission/reprise

François Martin retraité et Alexis Bernard, futur
paysan installé sur la ferme de la Manivelle (41).

11H50

Conclusion



12H00

Pot à partager

Inscriptions obligatoires :

07 83 78 24 54 -

j.bamas@terredeliens.org

✉ 06 95 73 47 70 - centre@terredeliens.org

📍 Salle des fêtes de Saint-Bohaire (41330)



Centre-
Val de Loire

